



**HAL**  
open science

# Un espion au service de la diplomatie bernoise : le curé Pierre Barrelet (1539-1549).

Benoît Léthenet

## ► To cite this version:

Benoît Léthenet. Un espion au service de la diplomatie bernoise : le curé Pierre Barrelet (1539-1549).. Renseignement et espionnage à l'époque moderne (XVIe - XVIIIe), Eric Denécé et Benoît Léthenet (dir.), Paris : Ellipses/Cf2R, 2021. halshs-03087420

**HAL Id: halshs-03087420**

**<https://shs.hal.science/halshs-03087420>**

Submitted on 23 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## UN ESPION AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE BERNOISE : LE CURE PIERRE BARRELET (1539-1549)

**Benoît Léthenet**

Pierre Barrelet<sup>1</sup> est né vers 1480 dans le Val-de-Travers dans le canton de Neuchâtel. Chapelain de l'autel saint Antoine de l'église Notre-Dame de Môtiers, il demande à recevoir le sacrement de l'ordre et la prêtrise. Alexandre VI approuve sa demande le 25 mai 1501. Il s'installe à Lausanne et devient chapelain de l'autel saint Georges. L'année 1536 met un point final à sa carrière ecclésiastique. Les Bernois se portent au secours de Genève occupée par Charles III duc de Savoie. Ils envahissent le Pays de Vaud, une possession ducal, et mettent fin au culte catholique. Pierre Barrelet participe à la délégation du Chapitre cathédral de Lausanne venu plaider sa cause à Berne au mois d'avril. Comme les Vaudois se montrent peu empressés à embrasser la religion réformée, les Bernois décident de convoquer une Dispute religieuse à Lausanne, du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 1536, dans la cathédrale de la ville<sup>2</sup>. Les principaux dirigeants catholiques refusent d'y participer. Pierre Barrelet est cependant présent. Il fait la rencontre de l'avoyer de Berne Hans Jakob von Wattenwyl<sup>3</sup>, de Niklaus von Wattenwyl son frère et du secrétaire urbain Peter Cyro<sup>4</sup>. Pour les chanoines c'est la défaite.

---

<sup>1</sup> Je tiens à exprimer ma gratitude au professeur Jean-Daniel Morerod pour le dossier qu'il m'a communiqué. H. MEYLAN, « Un agent secret de MM. de Berne : le curé du Vautravers, Pierre Barrelet », *Musée Neuchâtelois*, 1964, p. 168-178 ; -, « Un rapport d'espion sur le concile de Trente (1546) », *Schaffhauser Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, 1968, p. 316-326 ; M. BOURQUIN-RAVUSSIN, *Un curé espion au XVI<sup>e</sup> siècle*, mémoire de licence, Lausanne, 1967 ; C. FAVRE-BULLE CHASLES, *Un espion bernois au lendemain de la Réforme : Pierre Barrelet, ancien curé du Vautravers*, mémoire de Master, sous la direction de J.-D. MOREROD, Université de Neuchâtel (Institut d'Histoire), 2006.

<sup>2</sup> C. SUBILIA, *La Dispute de Lausanne, une page de l'histoire de la réformation dans le pays de Vaud*, Lausanne, impr. G. Bridel, 1885 ; A. PIAGET, *Les Actes de la Dispute de Lausanne, 1536*, publiés intégralement d'après le manuscrit de Berne, Neuchâtel, Secrétariat de l'Université (*Mémoires de l'Université de Neuchâtel*, 6), 1928 ; *La dispute de Lausanne (octobre 1536)*. R. DELUZ et H. MEYLAN (dir.), Lausanne, Bibliothèque de la Faculté de théologie (*Cahiers de la Faculté de Théologie de l'Université de Lausanne*, 8), 1936 ; G. BAVAUD, *La Dispute de Lausanne (1536). Une étape de l'évolution doctrinale des réformateurs romands*, Fribourg, Éditions universitaires, 1956 ; *La Dispute de Lausanne (1536). La théologie réformée après Zwingli et avant Calvin*, É. JUNOD (dir.), Textes du colloque international sur la Dispute de Lausanne (29 septembre - 1<sup>er</sup> octobre 1986), Lausanne, (*Bibliothèque Historique Vaudoise*, 90), 1988.

<sup>3</sup> H. BRAUN, *Die Familie von Wattenwyl. La famille de Watteville*, Murten, Licorne, 2004, p. 30-46 ; -, « Hans Jakob von Wattenwyl » (trad. P.-G. MARTIN), *Dictionnaire historique de la Suisse* [désormais DHS] | mis en ligne le 11.04.2012 ; -, « Niklaus von Wattenwyl » (trad. P.-G. MARTIN), *DHS* | mis en ligne le 11.04.2012 ; K. TREMP-UTZ, « Die Chorherren des Kollegiatstifts St. Vinzenz in Bern », *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, 1984, 46, p. 55-110.

<sup>4</sup> M. SULSER, *Der Stadtschreiber Peter Cyro und die Bernische Kanzlei zur Zeit des Reformation*, Berne, 1922 ; J. JORDAN, « Un fribourgeois, chancelier de Berne, au XVI<sup>e</sup> siècle, Peter Cyro », *Annales fribourgeoises*, 1923, 9, p. 17-44 ; H. R. LAVATER, « Peter Cyro », *Der Berner Synodus von 1532*, vol. 2 : *Studien und Abhandlungen*, éd.

Charles III accorde qu'Évian soit la nouvelle résidence du chapitre en exil. Pierre Barrelet écrira « j'étais prêtre et j'avais deux chapelles [...] l'une dans l'église de Lausanne et l'autre à Morges<sup>5</sup> ». Il reste attaché à son titre de « curé du Vautravers ». Il approche la soixantaine. Son premier rapport d'espionnage, daté du 14 juillet 1539, porte sur un voyage à Nice ; en décembre, il écrit aux Bernois depuis Évian. En 1540 il est en France à Paris, à Saint-Quentin et à Cambrai. L'année suivante il repart en France. Un an après, il réclame des arriérés de salaires pour avoir établi, au nom du bailli de Thonon, Hans-Rudolf Nägeli, le livre des reconnaissances du prieuré de Ripaille, possession de la maison de Savoie<sup>6</sup>. On l'accuse alors d'être « le plus grand luthérien du monde<sup>7</sup> ». Le prieur de Ripaille, Sébastien de Montfalcon, également évêque de Lausanne, est un farouche opposant de la Réforme. À ses yeux, Pierre Barrelet travaille pour l'occupant ce qui est une trahison. Il reprend la route et se trouve à Marseille en août 1542. En 1543 et 1546, ses pas le portent en Italie à Milan et Trente. Un ultime voyage le situe, en 1546/7<sup>8</sup>, en Alsace et à Montbéliard. Les rapports sont-ils tous conservés ?<sup>9</sup> Aspirant au repos, il se marie à 66 ans avec sa servante. Elle lui donne deux enfants. Il obtient encore les actes de la diète d'Augsbourg en 1548<sup>10</sup> et adresse une lettre à Jean Fatton en mai 1548. L'ancien curé meurt vraisemblablement entre 1553 et 1559<sup>11</sup>.

Dix originaux autographes du curé du Vautravers sont conservés. Ces documents, dont trois lettres, nous permettent d'évoquer le savoir-faire d'un espion du XVI<sup>e</sup> siècle.

## Pierre Barrelet, *explorator*

### *Au service de Berne*

Dans les villes de la Confédération, l'autorité appartient aux Conseils<sup>12</sup>. Le Petit Conseil, dont les origines sont à situer au XIV<sup>e</sup> s. dans un petit groupe d'habitants riches et puissants, exerce la fonction d'organe dirigeant. Présidé par l'avoyer, il se compose de vingt-sept magistrats suprêmes assistés d'un nombre variable de conseillers (jusqu'à cinquante). Le Petit Conseil tranche toutes les questions de politique intérieure et

G. W. LOCHER, Neukirchen, Neukirchener Verlag, 1988, p. 370-374 ; S. LUTZ : « Peter Cyro » (trad. P. VANEY), *DHS* | mis en ligne le 16.03.2004.

<sup>5</sup> *Staatsarchiv des Kantons Bern* [désormais StABe] *Unnütze Papiere* [désormais UP] 44 n° 66.

<sup>6</sup> Th. CLEMENT, *Le « drame de Ripaille » : Conséquences de la mort du comte Amédée VII de Savoie*, 1 vol., mémoire de Master 2, sous la direction de L. RIPART, Université Savoie Mont-Blanc (Institut d'Histoire), 2016 ; M. BRUCHET, *Le château de Ripaille*, Paris, Delagrave, 1907.

<sup>7</sup> Bern, Burgerbibliothek [désormais BBB] Mss h. h. III 258 n° 32.

<sup>8</sup> StABe UP 59 n° 15. Un doute persiste sur la date, une main au crayon a ajouté la mention : « Tonon 1547 », en haut à gauche de la première page.

<sup>9</sup> Il manque les années 1544 et 1545, puis 1547 à 1549 ; il est peu probable que le curé n'ait pas espionné à ces dates.

<sup>10</sup> StABe *Deutsche Missivenbücher* A III 27 Z F° 243. Il s'agit d'une copie de l'*Interim* d'Augsbourg.

<sup>11</sup> Le dernier document qui mentionne Pierre Barrelet en vie date du 15 mars 1553. En 1559, un acte notarié en faveur des héritiers du curé porte « feu messire Pierre » (C. FAVRE-BULLE CHASLES, *op. cit.*, p. 8).

<sup>12</sup> A. HOLENSTEIN : « Petit Conseil » (trad. P.-G. MARTIN), *DHS* | mis en ligne le 30.06.2010. H. BERNER : « Grand Conseil » (trad. P.-G. MARTIN), *DHS* | mis en ligne le 31.01.2006. Il est ouvert à tous les habitants de la ville qui possèdent la citoyenneté, qui sont rattachés à une guilde et qui sont âgés de plus de 14 ans. G. EHRSTINE, *Theater, Culture and Community in Reformation Berne, 1523-1555*, Leiden, Brill, 2002, p. 42-43. Plus généralement *Conseils et conseillers dans l'Europe de la Renaissance, 1450-1550*, C. MICHON (dir.), Tours, Presses universitaires François-Rabelais (*Renaissance*), 2012.

extérieure, il est l'autorité administrative suprême et détient les principales compétences judiciaires. Il convoque le Grand Conseil (all. *Rät und Burger*) à un rythme que seul lui contrôle. Il siège avec lui et garde la main sur les débats. Le Grand Conseil est né d'un élargissement du Petit Conseil porté à plus de 300 membres : les dirigeants des corporations. Il sanctionne les décisions importantes puisqu'il incarne la communauté urbaine réunie. Enfin, le Petit Conseil peut confier des tâches à un Conseil secret ou à des commissions. Ces dernières sont composées de magistrats suprêmes et de conseillers expérimentés : elles incarnent « le centre de la puissance exécutive, la véritable et réelle autorité<sup>13</sup> ». L'avoyer (all. *Schultheiss*) au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle représente en droit l'empereur mais en fait la bourgeoisie. Élu par le Grand Conseil avec les autres magistrats suprêmes, il préside le Petit Conseil et le tribunal de la ville. Il dirige la diplomatie et les activités de renseignement. À Berne, comme à Lucerne, Fribourg et Soleure, l'avoyer prend au XV<sup>e</sup> siècle la tête de la ville et de l'État.

Les questions de politique extérieure tranchées par le Petit Conseil, Pierre Barrelet reçoit ses instructions de celui-ci<sup>14</sup>. Le premier rapport du curé du Vaudtravers est une mise par écrit d'un compte-rendu oral fait au Conseil. Cette présentation est l'occasion pour les conseillers de découvrir Pierre Barrelet, d'examiner ses capacités et de s'assurer que sa loyauté ne sera pas remise en question par des obligations tenues autre part. Le curé se présente dans une courte biographie. Parentèle, clientélisme et bons services rendus sont évoqués<sup>15</sup>. Suffisamment idoine à travailler comme espion, il prête serment et s'entend sur un versement de 200 florins<sup>16</sup>. Cette somme est un salaire ou couvre-t-elle les frais de fonctionnement de l'agent secret en mission ? Toujours est-il que le serment détaille qu'il doit en rendre « bon et loyal compte<sup>17</sup> » au Conseil. Ces 200 florins seront versés, de 1542 à 1549, par le bailli d'Yverdon<sup>18</sup>. Cet examen d'entrée n'est sans doute pas le seul face-à-face avec le Conseil<sup>19</sup>. Missionné et payé par lui pendant dix ans au moins, d'autres contacts ont eu lieu. Avant les missions puis à leur retour. Voici un ordre de marche du Conseil au curé :

« Pierre Barrelet – De la part de l'avoyer, du banneret et des secrets conseillers de Berne. Notre salutation honorable. Très cher, nous avons avisé de vous envoyer à la cour de l'empereur, pour vérifier les nouvelles concernant l'agitation et les troubles de guerre qui ont lieu en Allemagne. Pour cela, nous voulons que vous régliez vos affaires sur-le-champ, et qu'après vous faisiez le déplacement jusque vers nous, pour entendre de quoi nous vous chargerons, et que vous fassiez ce voyage. Le 9 juillet 1546. – À l'honorable notre très cher Pierre Barrelet.<sup>20</sup> »

<sup>13</sup> Cité dans : E. FABIAN, *Geheime Räte in Zürich, Basel und Schaffhausen*, Köln, Böhlau, 1974.

<sup>14</sup> StABe UP 67 n° 136 ; BBB Mss h. h. III 258 n° 32. Parmi d'autres exemples : « par ordre de mes très redoutés seigneurs » ; « il me fut ordonné ».

<sup>15</sup> Il est le fils de Vuillemin Barrelet et membre d'une fratrie de cinq garçons.

<sup>16</sup> StABe UP 13 n° 123 : « quand je fis le serment à vos seigneureries, il me fut promis 200 florins. De toute l'année passée je n'en ai eu que 100 »

<sup>17</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 33 : « Et de ce qui me sera délivré, j'en rendrai bon et loyal compte, sur le serment que j'ai fait. »

<sup>18</sup> H. MEYLAN, *art. cit.*, p. 171. En 1549, il est porté sur le registre du bailli : *Ussgeben der Predicanten, dem Kilchherren Vaultravers, II<sup>e</sup> ffl.* Le curé serait donc encore au service de Berne à cette date.

<sup>19</sup> Un second document mentionne au dos : *Spach cure Vaultravers* (« paroles du curé Vaultravers ») ce qui laisse penser à un compte-rendu oral du rapport de mission (StABe UP 13 n° 98).

<sup>20</sup> Traduit et cité dans : C. FAVRE-BULLE CHASLES, *op. cit.*, p. 14, tiré de : StABe *Welsche Missivenbücher* A III 160 C<sup>o</sup> 102. Lorsque Pierre Barrelet arrive à Berne sa mission change et il part en Italie au concile de Trente.

C'est ce que laisse entendre aussi le curé : « pour ne pas donner lieu à de grands soupçons, je ne suis pas allé à Berne dire mon rapport.<sup>21</sup> » Plusieurs réalités se côtoient ; elles sont la preuve d'une relative souplesse dans les pratiques. Le mémoire, daté de Berne le 11 août 1546, est rédigé à son retour puis transmis au Conseil alors que les rapports de février et mars 1540 semblent être des comptes-rendus suivis rédigés durant la mission. Un autre semble avoir été pris par le secrétaire urbain sous la dictée du curé. L'écriture de l'information est « l'engagement final qui fait d'un sujet un agent et le lieu privilégié du risque<sup>22</sup> ». À la même époque Jean Arpeau, espion genevois et négociant à Lyon, rédige des lettres avec d'innombrables détails et les numérote<sup>23</sup> – ce que ne fait pas le curé. Ce dernier est incontestablement polyglotte et il maîtrise le latin. Ces rapports sont certifiés être vrais « sur le serment fait<sup>24</sup> » par l'espion à ses employeurs.

Plusieurs sont annotés ou retouchés par la chancellerie de Berne<sup>25</sup>. Au dos des documents sont ajoutés l'auteur et un résumé du contenu<sup>26</sup> car les originaux autographes ne sont pas tous signés. Seules les trois lettres sont signées « votre entièrement humble serviteur » et portent son sceau. À proximité de Paris, quand le danger le menacera, Jean Arpeau ne signera pas non plus sa lettre<sup>27</sup>. Les annotations témoignent d'un souci de classer et de recouper les informations dont dispose la ville ; le curé n'est pas le seul agent du Conseil, lequel emploie d'autres canaux d'informations. Le document daté du 14 juillet 1539 est passé entre plusieurs mains. Outre une mention au dos qui est en allemand, la première note entre deux paragraphes, est du secrétaire Peter Cyro ; une seconde note en français, à la fin de texte, est d'une main inconnue ; le document est à nouveau repris avec une dernière note insérée à l'extrême fin en allemand<sup>28</sup>. Ces notes insérées dans les textes sont peu nombreuses. On trouve des déplacements de seigneurs laïques et ecclésiastiques et des mouvements de troupes dont la connaissance est venue par un autre chemin<sup>29</sup>. Le rapport sur le voyage en Italie

<sup>21</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 32.

<sup>22</sup> L. BELY, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990.

<sup>23</sup> H. HAUSER, « Correspondance d'un agent genevois en France sous François I<sup>er</sup> (1546) », *Revue Historique*, 1900, 74-2, p. 318-332. Il rédige sept lettres de juillet à septembre 1546. Cinq seulement nous sont conservées : I. Annecy, 19 juillet 1546 ; II. Lyon, 24 juillet ; III. [abs.], 26 juillet ; IV. La Charité/Loire, 3 août ; V. [abs.], 3-8 août ; VI. Paris, 8 août ; VII. Lyon, 26 septembre.

<sup>24</sup> StABe UP 59 n° 15.

<sup>25</sup> Le premier recueil judiciaire de Berne date de 1411, celui des missives de 1442. J. HEADLEY, *The Emperor and his chancellor: a study of the imperial chancellery under Gattinara*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 ; *Chancelleries et chanceliers des princes à la fin de Moyen Âge : actes de la table ronde de Chambéry, 5 et 6 octobre 2006*, G. CASTELNUOVO et O. MATTEONI (dir.), *De part et d'autre des Alpes*, Chambéry, Université de Savoie (*Sociétés, religions, politiques*, 19), 2011 ; K. HÜBNER, « Au nom du bien commun. Fonctions et compétences du personnel auxiliaire dans la diplomatie des villes de la Confédération au Moyen Age tardif », *Études de lettres*, 2010, 3, p. 99-118 | mis en ligne le 15 septembre 2013.

<sup>26</sup> *Nüwe zytung von Barrillier, des allten kilchhern von Vaultravers, selbs geschriben, 14. Julij 1539* (StABe UP 44 n° 66) ; « Cure de Vaultravers » (BBB Mss h. h. III 258 n° 33) ; *Spach Cure Vaultravers* (StABe UP 13 n° 98) ; *Cure Wautraver, explorator* (*ibid.*, n° 97) ; *Cure W., nouvelles Keyser... Savoy* (*ibid.*, n° 126) ; *Exploratio Curati de Vautraver per Massilie, 1542, in agosto* (*ibid.*, n° 123) ; *Exploratio in Julio, 1543, Cure* (*ibid.*, UP 67 n° 136).

<sup>27</sup> H. HAUSER, « Correspondance d'un agent genevois en France sous François I<sup>er</sup> (1546) », p. 318-332. Il ne signe pas sa lettre de Paris, du 8 août 1546, sinon de : « Votre bon subiect, duquel sçavez le nom ».

<sup>28</sup> Notes du document du 14 juillet 1539 : n° 1, *Das Ursach sie, da sein verstand mit den tütscher...* ; n° 2, « Le marquis de Mis et de router d'Espagne et ost a Milan » ; n° 3, *Der keyser wie man sagt Treues mitt dem Türcken gmacht. Ime adresse gen an einen amptman... zu Älenn.*

<sup>29</sup> *Ibid.*, « la raison est que... », semble indiquer que l'information est arrivée par une autre voie.

et le concile de Trente a été pris en dictée par le chancelier Peter Cyro<sup>30</sup>. D'autres traces d'usage sont visibles. Lorsque le curé du Vautravers signale, en août 1546, s'être procuré une copie des premiers décrets du concile de Trente, le paragraphe est encadré – ce qui souligne son importance et – ce qui laisse penser à une vérification dans les archives de la ville<sup>31</sup>. Enfin, des corrections orthographiques ont été portées sur des noms de lieux ou généralisées à tout le document comme cela a été fait par Peter Cyro pour la lettre de 1543. Ce dernier texte ressemble davantage à un brouillon préparatoire à une mise au net du rapport. Après leur emploi les documents voués à la destruction ont été classés dans les *Unnütze Papiere* (« papiers inutiles »).

Les mémoires les plus importants sont lus devant le Grand Conseil de la ville (ou Deux-Cents) convoqué et présidé par le Petit Conseil. C'est le cas du rapport de mission à Marseille, rédigé à Berne en août 1542, lu le 18 septembre suivant aux Deux-Cents comme l'indique la note de fin : *18 septembris geläsen in Senatn*. Ces assemblées réunissent un public choisi composé des maîtres des métiers et *leaders* d'opinion. Il incombe à cette minorité informée la formation d'une opinion publique. Elle devra livrer aux Bernois des renseignements choisis de façon à obtenir un *consensus* sur les menées et la position de la ville au regard du jeu franco-savoyard. Ce qui intéresse Berne au plus haut point reste la sécurité de la route marchande Genève – Lyon et le rapprochement de la France avec la Savoie. Une action militaire française pourrait rendre le Chablais et le pays de Gex à Charles III. Berne perdrait alors les bailliages de Gex, de Thonon et de Ternier. La ville de Berne n'aura pas de service diplomatique ou de réseau de représentants à l'étranger avant 1798. Le renseignement, objet de la plus grande attention, est « l'inconscient de la diplomatie<sup>32</sup> ». Celle-ci reste le domaine de quelques familles influentes du Conseil.

Diplomatie et renseignement sont entre les mains de Hans Jakob von Wattenwyl<sup>33</sup>, seigneur de Colombier à proximité immédiate du val-de-Travers, élu avoyer en 1533. Pierre Barrelet lui adresse deux lettres. Pionnier de la réforme, son frère Niklaus échange dès 1522 avec Ulrich Zwingli<sup>34</sup>, Hans Jakob et Niklaus soutiennent Guillaume Farel<sup>35</sup> dans le Pays de Vaud. Le contact direct du curé avec l'avoyer est motivé par un accord pris avant son départ<sup>36</sup>. Il garantit la discrétion de l'action. Les lettres prennent la forme de l'*amicitia*, elles satisfont à deux démarches : offrir une information, sommer un bienfait matériel ou moral<sup>37</sup>. L'information précise l'histoire événementielle et la plainte traduit le désagrément et la souffrance engendrés par l'éloignement. La *petitio* offre au destinataire un moyen de soutenir le rédacteur de la lettre par l'obtention d'un bienfait :

<sup>30</sup> C. FAVRE-BULLE CHASLES, *op. cit.*, p. 12.

<sup>31</sup> StABe UP 82 n° 75 ; voir aussi *ibid.*, UP 67 n° 82.

<sup>32</sup> L. BELY, « L'invention de la diplomatie », R. FRANK (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France (coll. *Le Nœud Gordien*), 2012, p. 107-137.

<sup>33</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 33 ; *ibid.*, n° 32. Sur le même sujet : M. POUSPIN, « Des lettres de nouvelles au temps des guerres d'Italie de Charles VIII (avril-mai 1495) », *Cahiers de recherches médiévales*, 2009, 18, p. 459-478.

<sup>34</sup> P. STEPHENS, *Zwingli le théologien*, Genève, Labor et Fides, 1999.

<sup>35</sup> *Actes du colloque Guillaume Farel, Neuchâtel 29 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 1980*, P. BARTHEL, R. SCHEURER et R. STAUFFER (dir.), Genève – Lausanne – Neuchâtel, Droz, 1983 ; L.-É. ROULET, « Farel, agent bernois ? (1528-1536) », *ibid.*, p. 99-105.

<sup>36</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 33 : « il fut convenu que pour plus de sûreté vous me feriez apporter ma dépêche au Val-de-Travers, tel qu'il plaira à mes très redoutés seigneurs ».

<sup>37</sup> *Ibid.*, « la nourriture sera très chère [...] il plaira à mes seigneurs de m'envoyer ce qui vous semblera être nécessaire » ; StABe UP 13 n° 126 : « je vous supplie de m'avoir toujours dans vos bonnes grâces. »

froment, avoine et vin s'ajoutent aux 200 florins ; une autre fois, 6 couronnes sont versées au curé<sup>38</sup>.

Tableau 1 : Les rapports du curé du Vautravers

Références	Nature	Traces d'usage	Objets touchant la mission ou l'espion
StABe UP 44 n° 66 14 juillet 1539, s. l.	Rapport en français (après audition) « voici ce que j'ai dit »	Ajouts de 3 notes dont une de Peter Cyro en allemand	1) biographie du curé 2) demande d'argent
BBB Mss h. h. III 258 n° 33 24 décembre 1539, Évian	Lettre en français à « l'avoyer de Berne »	-	1) moyens de ne pas éveiller les soupçons 2) demande d'argent
StABe UP 13 n° 98 Février 1540, s. l.	Mémoire en français « de ce que je aye peuz entedre »	-	1) lettres reçues de Jeanne de Hochberg pour voyager en sécurité
StABe UP 13 n° 97 Mars 1540, Berne [au dos : <i>cure Wautravers explorator</i> ]	Mémoire en français « des avertissements et de tout se que je aye peuz entedre »	Ajout d'une note de fin en français	<i>Id.</i>
BBB Mss h. h. III 258 n° 32 25 mai 1540, Vautravers	Lettre en français à « l'avoyer de Berne »	-	1) lettres reçues du prévôt de Lausanne
StABe UP 13 n° 126 17 mars 1541, Évian	Lettre en français au « secretayre de Berne » Peter Cyro	Ajout d'une note au dos en français	1) salaire de 100 florins reçu du bailli de Thonon
StABe UP 13 n° 123 Août 1542, Berne [au dos : <i>Exploratio curati de Vautraver per Massilie</i> ]	Rapport en français du « voage que je aye fayt »	Ajout d'une note en allemand : <i>18 septembris geläsen in Senatn</i>	1) voyage sous couvert d'un pèlerinage 2) demande d'argent 3) réclamations (salaire et maison)
StABe UP 67 n° 136 Août 1543, Berne [au dos : <i>Exploratio in Julio 1543, cure</i> ]	Rapport en français de « tout se que je aye entendu »	Correction systématique de la main de Peter Cyro	-
StABe UP 67 n° 218 11 août 1546, Berne	Rapport en allemand : <i>das so ich ussricht uund erfaren hab</i>	Texte écrit sous la dictée du curé par Peter Cyro. Paragraphe encadré : <i>ich hab durch gütt mittell uund mit gällt ein copy alles des so gehandlet ist [...]</i>	1) grâce à l'argent de Berne achat d'une copie des décrets du concile 2) un espion surpris et pendu 3) surveillance renforcée, abandon de la mission
StABe UP 59 n° 15 fin 1546, Berne	Mémoire en français et réponse « de la charge que me a este donne »	Corrections d'une autre main Correction de la date : <i>fin 1547</i>	1) lettres de l'avoyer pour voyager en sécurité 2) se déclare un ami de Guillaume Farel pour avoir des informations

### **Peter Cyro, contact privilégié de Pierre Barrelet ?**

En contact avec le Petit Conseil, l'avoyer et le Grand Conseil, Pierre Barrelet entretient un rapport particulier avec le secrétaire de la chancellerie bernoise Peter Cyro qui pourrait s'affirmer comme son officier traitant.

Peter Cyro († 1564) est le fils de Richard Giro, conseiller de Fribourg. Il suit des études de droits comme boursier à l'Université de Bâle. Avec le soutien du fribourgeois Peter Falck, il se rend à Pavie en 1514 et obtient sa maîtrise. Il poursuit ses études grâce

<sup>38</sup> C. FAVRE-BULLE CHASLES, *op. cit.*, p. 38-39.

à une bourse du roi de France. En 1520, il est envoyé par Fribourg et Berne en mission diplomatique auprès du Saint-Siège. Il devient greffier du tribunal de la ville de Fribourg en 1522 puis secrétaire de la ville de Berne (1525-1561). Il est élu membre du Grand Conseil bernois en 1526 et participe à une trentaine de missions diplomatiques au service de Berne. En 1533, Peter Cyro réorganise la chancellerie et révisé les archives. C'est à cette date qu'est élu l'avoyer de la ville Hans Jakob von Wattenwyl. Le rôle et le caractère des hommes sont déterminants<sup>39</sup>. On aimerait connaître la profondeur des rapports humains entre l'avoyer et son secrétaire : leur mésentente annihilerait de nombreux efforts. De quel poids Niklaus von Wattenwyl, en son temps chanoine du chapitre saint Nicolas de Fribourg, pèse-t-il sur les décisions de son frère ? Les connexions économiques, comme les réseaux personnels des conseillers urbains, fournissent à la ville un bon moyen de se procurer ou de transmettre des informations. Elles offrent une possibilité de *lobbying* politique<sup>40</sup>. Berne est un centre de renseignement important où affluent chaque jour de nombreuses informations. Peter Cyro, étranger à sa ville d'exercice est bien placé pour disposer d'un réseau familial et professionnel dense. Il importe à la ville et ses alliés de disposer de systèmes de communications parallèles ou informels<sup>41</sup>. Le secrétaire centralise la gestion du renseignement bernois<sup>42</sup>. Jeanne Niquille relève dans les comptes fribourgeois<sup>43</sup> de nombreuses mentions d'espions désignés en allemand : *Specher, Spär, Späher, heimliche Gsellen, heimliche Lütten, Kundschafter* ou *Erkundiger* ; le latin *explorator* plutôt rare témoigne d'une certaine culture. Ils espionnent à Besançon, Dijon, Lyon, Pontarlier ou Troyes, en Bourgogne et en Savoie. Pour Genève Jean Arpeau voyage jusqu'à Paris. Entre les villes alliées de Berne, Fribourg et Genève les informations qui circulent hors des voies officielles sont écrites dans des *cedulae insertae*<sup>44</sup>. Ce sont de petites feuilles volantes insérées dans des lettres officielles. Le choix de vocabulaire (*liebsten brüderlich Hertzfrünnden*, « très chers et fraternels amis de cœur ») suggère au destinataire une action commune<sup>45</sup>. Les cédulas renforcent la confiance entre alliés alors que l'information partagée sert de base à une identité collective.

<sup>39</sup> J.-B. DUROSELLE, « Histoire des relations internationales », *Revue française de science politique*, 1956, 2, p. 399-405 ; -, « La nature des conflits internationaux », *Revue française de science politique*, 1964, 2, p. 295-308.

<sup>40</sup> B. WALTER, "Urban Espionage and Counterespionage during the Burgundian Wars (1468-1477)", *Medieval Military History*, 2011, 9, p. 132-145 ; -, *Informationen, Wissen und Macht. Akteure und Techniken städtischer Außenpolitik Bern, Straßburg und Basel im Kontext des Burgunderkriege (1468-1477)*, Stuttgart (*Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte Beiheft*, 218), 2012.

<sup>41</sup> Parmi l'abondante littérature sur les lettres échangées entre membres d'une même famille, voir : N. DAVIS, *Paston Letters and Papers of the fifteenth century*, Oxford, 2004, 2 vol. ; C. L. KINGSFORD, *The Stonor Letters and Papers (1290-1483)*, Londres, 1919, 2 vol. Sur les échanges épistolaires entre marchands, l'article de J. HAYEZ, « La gestion d'une relation épistolaire dans les milieux d'affaires toscans à la fin du Moyen Âge », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge, XXIV<sup>e</sup> Congrès de la SHMES, Avignon, juin 1993*, Paris, 1994, p. 63-83.

<sup>42</sup> Pour la correspondance de Peter Cyro avec le Conseil de Genève, voir : *Registres du Conseil de Genève à l'époque de Calvin*, t. IV : 1539, S. CORAM-MEKKEY et C. CHALAZON (éd.), Genève, Droz (*Travaux d'Humanisme et de Renaissance*), 2003-2009 ; J. NIQUILLE, « Espions fribourgeois », *Revue Suisse d'histoire*, 1960, 10, p. 497-514 ; H. HAUSER, « Correspondance d'un agent genevois en France sous François I<sup>er</sup> (1546) », p. 318-332.

<sup>43</sup> J. NIQUILLE, *art. cit.*, p. 504.

<sup>44</sup> B. WALTER, « Transmettre des secrets en temps de guerre. L'importance des *cedulae inclusae* pendant les guerres de Bourgogne (1468-1477) », *Revue d'Alsace*, 2012, 138, p. 7-25.

<sup>45</sup> J. HOLZAPFL, *Kanzleikorrespondenz des späten Mittelalters in Bayern. Schriftlichkeit, Sprache und politische Rhetorik*, München, C.H. Beck (*Schriftenreihe zur bayerischen Landesgeschichte*, 159), 2008.



À la Dispute de Lausanne Cyro entre en contact avec le curé du Vautravers, dont les convictions en faveur de l'Évangile sont connues, mais qu'un statut incertain, d'aucuns diraient une position arrangeante, situe encore dans l'orbite catholique. La réforme le rend opportunément disponible. Enfin, à une époque où les relations interpersonnelles restent primordiales Peter Cyro sent bien Pierre Barrelet. Il pourrait être un « spécialiste social<sup>46</sup> » – s'il ne l'est pas déjà – c'est-à-dire un officier subalterne dont les rapports sociaux vont au-delà de ses fonctions officielles et de sa catégorie sociale, intégré par des relations de clientélisme (les Hochberg et les Wattenwyl) et doué de capacités spécifiques comme la connaissance des langues ou des coutumes. Les acteurs de la diplomatie secrète se recrutent chez ces « spécialistes sociaux ». De plus, par sa présence à la Dispute de Lausanne, Pierre Barrelet montre une sensibilité à la diplomatie. Ces sensations et ces convictions convergentes sont à l'origine du recrutement du curé par le Conseil de Berne. La lettre du 17 mars 1541, de l'espion au secrétaire, reconnaît le lien qui unit les deux hommes : « Et merci à vous monseigneur, qui vous êtes toujours soucie de mes affaires<sup>47</sup> ». L'échange épistolaire se termine sur la recommandation de Pierre Barrelet aux bons soins de Peter Cyro, cette recommandation est une demande : témoigner que le secrétaire urbain se souviendra de lui et lui obtiendra d'autres bienfaits.

## **Le curé en mission**

### ***Le réseau d'un informateur bernois***

Le premier trait marquant est l'inscription du curé du Vautravers dans un réseau amical. L'espion ne circule pas anonymement pour un nombre assez important de partisans bernois que l'on peut regrouper en deux catégories. La première est celle des dirigeants. Le rapport lu au Grand Conseil, le 18 septembre 1542, ne laisse planer aucun doute sur son identité puisqu'on y lit des éléments biographiques. Par exemple,

« Que votre bon plaisir soit de me renvoyer dans votre seigneurie, à Lausanne, dans une maison que j'avais achetée de la clergie, et de me redonner le revenu de ma chapelle de saint Georges. J'en avais une bonne à Morges, qu'il vous a plu de donner à un prêtre de Morges<sup>48</sup>. »

Ainsi, outre Peter Cyro et Hans Jakob von Wattenwyl, les conseillers connaissent l'identité de l'espion. De même, l'agent genevois Jean Arpeau recommande sa femme restée à Genève à la bienveillance du Conseil et n'hésite pas à l'employer pour porter des messages<sup>49</sup>. Les agents sont bien connus de leurs employeurs. Les administrateurs des conquêtes bernoises ne sauraient l'ignorer non plus. Le bailli de Thonon, ville tombée aux mains des Bernois en 1536, verse à Pierre l'argent de ses missions. Le comté de Neuchâtel possession de Jeanne de Hochberg, mis sous la tutelle des Confédérés dès

---

<sup>46</sup> K. HÜBNER, *art. cit.*, p. 109.

<sup>47</sup> StABe UP 13 n° 126.

<sup>48</sup> *Ibid.*, n° 123.

<sup>49</sup> H. HAUSER, « Correspondance d'un agent genevois en France sous François I<sup>er</sup> (1546) », p. 323, p. 326, p. 329-331. On pourrait parler d'un couple d'espions. Jean Arpeau utilise son épouse pour transmettre en toute sécurité des lettres aux Genevois (« J'ay adressé les présentes à ma femme pour vous les bailler sûrement, la-vous recommandant s'il lui survenait quelque chose ») ou pour s'informer plus discrètement qu'il ne le ferait (« J'ay mandé à ma femme la publication qu'en fut faite à Paris, imprimée en cette ville, pour vous la bailler »).

1512, est gouverné par George de Rive seigneur de Prangins en 1529. Ils lui accordent pour louchir ses déplacements plusieurs lettres. Ce qui nous amène à conclure à l'estime et à la bonne réputation dont jouit Pierre Barrelet. L'amitié est une ressource, un capital social, car « avoir des amis, c'est avoir du pouvoir. Avoir la possibilité d'entreprendre, la puissance d'agir » (Hobbes). Une solidarité dite instrumentale est à l'œuvre, ceux sur qui on peut compter, avec par exemple François Mayors de Lutry qui recommande le curé à Georges de Genève pour accéder à Charles III de Savoie.

Au cœur de quelle chaîne d'interconnaissances évolue Pierre Barrelet ? Le curé, « spécialiste social », est-il un personnage central au cœur de l'information ? Une approche de la centralité<sup>50</sup> se base sur l'idée simple que l'information atteint plus facilement les personnes qui sont centrales dans un réseau de communication ; ou, pour renverser l'argument, les personnes sont centrales si l'information les atteint facilement. Une analyse des documents autographes a été réalisée à l'aide du logiciel d'analyse en sciences sociales *Pajek*<sup>51</sup>. Celui-ci offre beaucoup plus qu'une simple technique de visualisation des systèmes de relations : il permet de mesurer un certain nombre de propriétés structurales propres aux individus et des liens qui composent les réseaux<sup>52</sup>. Ces propriétés peuvent être modélisées ensuite sous forme de variables dans le cadre de classifications et d'analyses de propriétés globales. Les dix documents ont livré les noms de 93 individus (ou « unités sociales » appelées aussi « sommets ») reliés entre eux par 247 liens (« arcs » orientés ou « arêtes » non-orientées) affectés d'une valeur selon la fréquence des mentions. Le graphe qui en résulte est présenté dans l'annexe 1<sup>53</sup>.

Le calcul des « degrés » des sommets (le nombre de liens qui sont attachés aux individus) fournit un indicateur de l'intégration sociale. Il montre que Pierre Barrelet est au centre de 59 liens sur les 247 qu'il décrit. Charles Quint est au centre de 36 liens ; François I<sup>er</sup>, 22 ; Charles III de Savoie, 18 ; Paul III, 14 et Süleyman I<sup>er</sup>, 11. Ces gens de pouvoir sont au cœur des réseaux les plus complets<sup>54</sup>. Dans le graphe, ils sont représentés par des carrés proportionnels au nombre de liens qu'ils entretiennent. Cela

---

<sup>50</sup> Pour une première approche des relations entre unités sociales, des méthodes, concepts et théories mobilisables pour décrire leur formation et leurs transformations, voir : S. WASSERMAN, K. FAUST, *Social Network Analysis. Methods and Applications*, Cambridge, Cambridge University Press (*Structural analysis in the social sciences*, 8), 1994 ; A. DEGENNE, M. FORSE, *Les réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin (« U »), 2004 ; E. LAZEGA, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Presses universitaires de France (*Que sais-je ?* n° 3399), 2008 ; P. MERCKLE, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte (*Repères*), 2011.

<sup>51</sup> W. DE NOOY, A. MRVAR, V. BATAGELJ, *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, Cambridge, Cambridge University Press (*Structural analysis in the social sciences*, 34), 2011, 2<sup>e</sup> édition ; L. BEAUGITTE, *Initiation à Pajek logiciel pour l'analyse des réseaux sociaux*, UMR Géographie-Cités 8504, 2011 | en ligne : <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00564414> ; L. BEAUGITTE et P. MERCKLE, « Analyse des réseaux : une introduction à Pajek », *Quanti*, 2011 | en ligne : <http://quanti.hypotheses.org/512>

<sup>52</sup> On entend par réseau la forme que prennent les relations sociales des individus qui contribuent à modéliser leur comportement individuel et en tant que comportement influe sur leurs relations sociales.

<sup>53</sup> Le graphe est le produit de l'algorithme de Fruchterman-Reingold (2D) qui traite les sommets comme s'ils se repoussaient les uns les autres tout en étant reliés par des ressorts. Pour une meilleure lisibilité, nous avons choisi de ne pas faire apparaître les liens entre les sommets.

<sup>54</sup> La commande *communities* (méthode Louvain) de *Pajek* fait apparaître neuf *clusters*. Le plus important fait graviter autour de Charles Quint : Henri VIII, Ferdinand I<sup>er</sup>, Venise, les nombreux italiens et soldats rencontrés ; le second rassemble les rencontres et relations de Barrelet. Charles III et François I<sup>er</sup> sont au cœur de deux *clusters* d'égale importance bien que le roi de France apparaisse écartelé entre Charles Quint, Charles III et Süleyman I<sup>er</sup>. Les cardinaux, les Wurtemberg forment deux communautés supplémentaires auxquelles s'ajoutent quelques sommets isolés, multipolarisés ou hors réseau.

donne un panorama de la moisson d'informations rapportée par le curé et les chemins par lesquels elles lui arrivent. Lorsque Pierre Barrelet rencontre un serviteur de Nicolas Perrenot de Granvelle le chemin jusqu'à Charles Quint est court puisqu'il n'y a que trois arêtes qui le séparent de l'empereur (espion – serviteur – chancelier – empereur). Le chemin de l'information qui le renseigne sur le roi de France est encore plus court, avec deux arêtes seulement, lorsqu'il rencontre Sébastien de Montfalcon. D'autres chemins passant par plusieurs sommets sont plus longs et posent la question de l'altération ou de la confiance dans l'information ainsi reçue ; cependant, la redondance de certains chemins renforce l'efficacité des communications.

Le réseau personnel (« egocentré » en sociologie) du curé du Vautravers, représenté sur le graphe par des triangles proportionnels au nombre de liens qu'il entretient avec les autres sommets, est composé des individus avec lesquels il entre en relation directe ; et au-delà, des relations entretenues par ces individus représentées par des cercles. Hans Jacob von Wattenwyl et Jeanne de Hochberg entretiennent ainsi 10 liens avec d'autres sommets. C'est le cas aussi avec le prédicant de Montbéliard, Pierre Toussain, qui connaît Guillaume Farel et le secrétaire d'Ulrich de Wurtemberg. Ce sont les relations du prédicant avec le secrétaire d'Ulrich qui font entrer le Conseil dans la connaissance des démêlés des Wurtemberg et Brandenbourg avec l'empereur. La position du curé dans le réseau est centrale puisque les documents autographes sont une mise en récit de son action. Le calcul des vecteurs propres donne une idée de la centralité<sup>55</sup>. Comprise entre 0 et 1, elle est de 0,6 pour le curé ; 0,3 pour le Conseil ; 0,2 pour Jeanne de Hochberg et Charles Quint ; 0,1 pour Paul III, Charles III et François I<sup>er</sup>. En s'éloignant du centre Süleyman I<sup>er</sup>, Khizir Khayr ad-Dîn, Nicolas Perrenot de Granvelle ou les chanoines de Lausanne se situent à une distance identique du curé avec l'indice 0,07. On aurait ici un seuil : celui des mieux informés. Les informateurs du curé : soldats, marins, serviteurs mais aussi ambassadeurs, évoluent entre 0,07 et 0,05. Plus loin encore, Jean de la Baume, rencontré par l'espion et cité plusieurs fois, ne livre aucun renseignement. Henri VIII, Henri II, Isabelle du Portugal ou Guillaume de Clèves sont des noms évoqués à la marge mais encore inscrits dans un réseau – l'indice est de 0,03. Sans intérêt pour le Conseil de Berne Orseline Balisequor (0,005) dont le nom nous parvient au hasard d'une réponse faite par le seigneur de Morvillars. D'autres partagent cet indice. Hors réseau, avec un indice nul, Guilio Colonna et Cesar de Naples ne sont rattachés à aucun sommet par le curé. Il revient au Conseil de faire le lien avec l'empereur. Enfin le graphe ne rend pas compte des relations hors réseau qui influencent Pierre Barrelet (« on dit que... »).

Ce capital social est important. Il n'est pas un carnet d'adresses mais le produit d'un réseau personnel, du volume d'informations contenu dedans, et des chances d'accès à cette ressource. Les aptitudes du curé à évoluer dans ce réseau sont évidentes.

### ***Les aptitudes de Pierre Barrelet***

Les documents nous montrent un homme d'à-propos doté de la présence d'esprit, de la lucidité et de l'esprit de suite indispensables à l'espion. Ces dispositions de l'esprit se rencontrent dans plusieurs passages, particulièrement en août 1542, lorsqu'il se rend

---

<sup>55</sup> Il s'agit de la commande *eigenvector centrality* du logiciel Pajek.

à Marseille pour s'informer de la présence turque. Pour voyager plus sûrement, il circule de Lyon à Avignon par voie d'eau puis il voyage par relais poste dont la fréquentation oblitère son anonymat, aussi décide-t-il de finir le chemin avec des muletiers venus de Lyon. Le premier regard porté sur la ville est ainsi plus libre, hors du contrôle imposé par les soldats présents en ville<sup>56</sup>, il fouille à son aise le paysage. L'esprit d'à-propos, doublé d'un esprit de suite, est saillant lorsqu'une fois en ville, le curé est arrêté et interrogé sur ses intentions. Il prétexte alors un pèlerinage à saint Lazare et choisit, pour « mieux donner le change », de loger à proximité de l'église de la Major. Il joue le jeu à fond et demande à voir le chef du glorieux martyr puis la prévoyance le pousse à demander un certificat de pèlerinage<sup>57</sup>. Il pourra s'en retourner plus sûrement à Berne et s'attarder à sa guise en chemin protégé par le fameux papier. Cette vivacité d'esprit se retrouve en 1546 lorsque à Montbéliard, manquant cruellement d'informations, il s'invite au culot au nom de Guillaume Farel chez le prédicant du lieu<sup>58</sup>.

La prévoyance du curé est un autre trait caractéristique. Il semble avoir part à la planification de la mission<sup>59</sup>.

L'argent d'abord. Il est une donnée indispensable au bon déroulement de la mission<sup>60</sup>. Le trésorier Michael Augsburg (de 1536 à 1548)<sup>61</sup> lui verse la somme estimée nécessaire avant son départ. Soutien à l'investigation, elle est dépensée dans les tavernes, utilisée à acheter des documents et à prolonger la mission. La participation à une rencontre des princes est compromise si l'argent fait défaut car les prix de la nourriture s'envolent. Hans-Rudolf Nägeli lui verse 100 florins<sup>62</sup>. Toutefois la moitié des papiers abordent cette question. La cité manque de fonds<sup>63</sup>, de même que Jeanne de Hochberg<sup>64</sup>, d'où les plaintes réitérées du curé sur le retard de ses appointements. Il est contraint d'avancer les frais sur ses biens propres. Ces fonds personnels devaient être assez importants pour faire face aux dépenses. La pension de 20 écus, sur les revenus de l'abbaye de Fontaine-André<sup>65</sup>, obtenue en 1544 de Jeanne de Hochberg, facilite ses avances de frais. La raison est suffisante pour réclamer prébendes et bénéfices qui lui sont dus.

La couverture ensuite. Elle est un souci constant. Non pas qu'il joue un rôle car le risque d'erreurs serait trop grand en endossant une identité autre que la sienne. Il reste le curé du Vautravers sujet du marquis de Rothelin, Louis d'Orléans-Longueville († 1516), et de son épouse Jeanne de Hochberg. Il altère scrupuleusement ses déplacements sous un faux jour. Il ancre ses missions dans la réalité qui est la sienne. En effet, accusé d'être « le plus grand luthérien du monde » par les chanoines repliés à Évian, il obtient de François Mayors de Lutry, dernier prévôt de la cathédrale de

<sup>56</sup> StABe UP 13 n° 123 : « Là, il y a une grosse garde, car outre la garnison ordinaire, le roi y a envoyé deux compagnies de soldats à cheval ».

<sup>57</sup> *Ibid.* : « pour m'en retourner de manière plus sûre ».

<sup>58</sup> *Ibid.*, UP 59 n° 15.

<sup>59</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 33 : « il fut convenu ».

<sup>60</sup> StABe UP 44 n° 66 ; *ibid.*, UP 13 n° 123, n° 126 ; BBB Mss h. h. III 258 n° 33.

<sup>61</sup> U. MOSER « Michael Augsburg » (trad. M. THEVENAZ), *DHS* | mis en ligne le 26.11.2001.

<sup>62</sup> StABe UP 13 n° 126. Il réclame le remboursement de 4 écus et 1 teston, déboursés pour faire le livre des revenus de Ripaille. Le manuel du Conseil bernois montre qu'il a été payé.

<sup>63</sup> *Ibid.*, UP 44 n° 66 : « lorsqu'il plairait à mes seigneurs de me donner de quoi m'entretenir [...] ».

<sup>64</sup> *Ibid.*, UP 13 n° 97 : « elle avait tant donné, que pour les deux ans à venir, elle n'avait plus rien à toucher des revenus de son comté. » Les historiens s'accordent sur la mauvaise gestion du domaine par Jeanne de Hochberg.

<sup>65</sup> C. FAVRE-BULLE CHASLES, *op. cit.*, p. 15.

Lausanne, une lettre de recommandation<sup>66</sup> adressée à son cousin George de Genève, seigneur de Lullin et gouverneur de Verceil. Muni de celle-ci, il pourra se disculper auprès du duc de Savoie en Flandres. Le prévôt de Lausanne le décrit comme un homme,

« qui n'a rien de plus cher que sa bonne réputation (*fama*) [...] décrépité en son vieil âge, spolié de tous ses biens, pour avoir été persévérant et constant dans sa vocation ecclésiastique [...]»<sup>67</sup>.

Il se fait également porteur d'une lettre rédigée par Hans Jakob von Wattenwyl au seigneur de Morvillars, dans le comté de Ferrette, au sujet d'une vente consentie par le gentilhomme à l'avoyer de Berne. La vente est bien réelle mais la lettre opacifie opportunément la raison profonde du voyage. Elle est rédigée « afin que j'aie meilleure façon » nous rappelle le curé. Jeanne de Hochberg, installée à Paris, lui obtient plusieurs lettres comme son sujet ou en fait rédiger par Georges de Rive. L'une d'elle repose sur un problème de prébende que les nobles de Goumoëns, seigneurs de Biolay, refusent au curé<sup>68</sup>. Ces attestations sont autant d'aubaines pour l'espion qui peut circuler librement. Aucune ne le rattache explicitement au Conseil bernois.

À pied, en bateau ou en poste, Pierre est mobile et parcourt de grandes distances<sup>69</sup>. L'annexe 2 en donne une idée. C'est le signe que l'homme est encore alerte et de bonne condition physique. Son voyage de 1546, le plus long, lui fait parcourir 1050 km par Berne – Milan – Presso – Trente – le Tyrol (Innsbruck ?). Il faut ajouter des distances identiques au retour. Dans l'Italie où se tient le concile de Trente, le curé joue de la transhumance des ecclésiastiques entre la cité et les capitales européennes. Il y compte « plus de 40 évêques, des protonotaires, des abbés et des moines d'innombrables ordres.<sup>70</sup> » C'est amplement suffisant pour couvrir, voire justifier, sa présence en Italie. Quelques-uns de ses itinéraires l'éloignent de chez lui de plus de 750 km. Au début de l'année 1540, il réalise même deux voyages consécutifs dans le nord de la France et cumule 2800 km (aller-retour) auxquels s'ajoute, en mai 1539, les kilomètres d'un voyage à Nice. Le plus court de ses déplacements, celui de 1546/7 en direction de Montbéliard, est inférieur à 250 km. Pour plus de sécurité on ne voyage pas seul, les textes montrent Pierre Barrelet entouré de compagnons de route.

Voyageur infatigable, certaines phrases montrent que Pierre Barrelet comprend pleinement la tâche qui lui est confiée. Il écrit : « Et puisque ma charge principale était de savoir...<sup>71</sup> » ou « comme j'ai pu comprendre<sup>72</sup> ». Pour autant, s'il respecte l'esprit de la mission, il n'en demeure pas moins libre dans sa réalisation. Au lendemain de la paix d'Ardres, en août 1546, il se rend à Milan où 20 000 Espagnols, dit-on, arrivent de Gênes. Sur place, son enquête auprès des concernés<sup>73</sup> lui apprend qu'ils ne sont pas plus de 4 000. Afin de connaître leurs intentions, il voyage un temps avec la troupe mais au-delà

---

<sup>66</sup> Cette lettre a été publiée par A. L. HERMINJARD, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, t. 6 : 1539-1540, Genève – Bâle – Lyon, H. Georg, 1883, p. 213-215.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>68</sup> Archives cantonales vaudoises, P. de Goumoëns 189 (6 décembre 1527) : Pierre Barrelet, chapelain de la cathédrale de Lausanne, avait résigné son canonicat et sa prébende. Le chapitre de Neuchâtel avait institué à sa place Jean de Goumoëns. Ce dernier constitue à Pierre Barrelet une pension viagère de 13 ducats en dédommagement. C'est le versement de cette pension qui pose un problème.

<sup>69</sup> *Voyages et voyageurs au Moyen Âge*, Actes du 26<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Aubazine – 1995, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

<sup>70</sup> StABe UP 67 n° 218.

<sup>71</sup> *Ibid.*, UP 13 n° 123.

<sup>72</sup> *Ibid.*, UP 67 n° 218.

<sup>73</sup> *Ibid.*, « je me suis soigneusement renseigné auprès d'eux ».

d'un certain point, il n'est plus possible de la suivre sans être inscrit sur un registre. Prudemment, il s'éloigne et se garde bien d'écrire son rapport dans les tavernes à l'étape. Un manque de précaution qui conduit tout droit à la potence un espion piémontais. Au même moment, un second espion de Berne est démasqué par les Français<sup>74</sup>. Sans doute, le curé est-il déjà sur le temps d'après. Il se dirige vers Trente pour s'informer des avancées du concile. Par son travail mené sur la longueur, le curé s'affirme comme un spécialiste sinon un professionnel du renseignement.

### ***Les oreilles et les yeux de Berne***

Il est perspicace à rechercher l'information. Le listage de toutes les occurrences des expressions de recherche aboutit à 68 mentions sur les dix documents<sup>75</sup>. La première réalité qui s'impose est la sensibilité de l'espion aux informations ouvertes qui sont accessibles à tous. Elles proviennent des conversations de tavernes, de l'écoute des crieurs urbains, des voyageurs ; elles s'entendent aux fontaines et aux points d'eau, aux marchés et sur les routes. Les informations qui arrivent à Berne sont à 60 % des rumeurs : « on dit », le « bruit court », « j'ai entendu »<sup>76</sup>. Les rumeurs rapportées sont générales, tentées de crainte ou d'espérance, d'incertitude<sup>77</sup>. À dix-sept reprises, le curé du Vautravers les donne « pour vrai », sinon il opère une mise à distance par un avis exprimé (« je crois que... »). Ce constat nous apprend qu'habituellement les recherches du curé se font sans contact direct avec les personnes : de bonnes oreilles suffisent. Un doute persiste avec la mention « j'ai appris » qui relève soit de l'écoute soit de la conversation. Ce sont des renseignements que le curé pourrait éliciter de discussions avec ses compagnons de route. Il joue effectivement de l'écoute active et de la discussion : « comme dans cette ville je ne pouvais pas bien entendre parler des événements<sup>78</sup> », il change de procéder et interroge directement le prédicant de Montbéliard.

La mise en avant de ces contacts humains est plus rare. C'est la seconde réalité de l'agent en mission. Silencieux par nécessité, il demande et parle peu. Cependant, il sait saisir une opportunité lorsqu'elle se présente à lui. Les rencontres avec les messagers, les serviteurs et les ambassadeurs sont mentionnées à six reprises seulement. C'est l'occasion de questionner et d'avoir des nouvelles de première main, semi ouvertes et d'un accès difficile. Sa rencontre avec le messager (*Läufer*) de Neuchâtel est un temps d'échanges : le serment des chevaucheurs bernois stipule des compétences d'éclaireur<sup>79</sup>. Les chevaucheurs s'emploient également au poste d'échanson durant les banquets ayant accès à des informations réservées à un petit nombre. Toutes ces rencontres ne sont pas de la même qualité. Davantage que les compagnons, les soldats – des lansquenets – et les

<sup>74</sup> H. MEYLAN, *art. cit.*, p. 168-178.

<sup>75</sup> Le décompte aboutit aux résultats suivants : « on dit », 31 (45 %) ; « j'ai appris », 15 (22 %) ; « j'ai entendu », 6 (9 %) ; « j'ai rencontré », 6 (9 %) ; « j'ai vu », 4 (5 %) ; « le bruit court », 3 (5 %) ; « j'ai parlé », 2 (3 %) ; « j'ai demandé », 1 (2 %).

<sup>76</sup> C. GAUVARD fait l'état des lieux de la recherche sur la rumeur dans son article « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 158-177.

<sup>77</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 32 : « on dit par toute la France » ; StABe A III 160 C f° 136 : « on dit à travers toute l'Italie [...]. On espère [...], on sait bien [...], on ne sait pas [...], on craint fort ».

<sup>78</sup> *Ibid.*, UP 59 n° 15.

<sup>79</sup> *Ibid.*, A I 630 Eidbuch nr. II : *Der Rytern Eyd*, f° XXIX : [...] ouch minen herren die rütt und ir amptlüt ir händelln wie joch die sind nit uss zurichten unnd zu hälen was si hören das ein statt angatt, oder si mercken oder inen zuverstan wirdt geben, dass si hälen sollen [...] cité dans : K. HÜBNER, *art. cit.*, p. 106.

marins avec lesquels il partage dans les tavernes<sup>80</sup>, le curé croise commandants de compagnies et « gens d'importance<sup>81</sup> » avec lesquels il loge. Aubaines, il croise un serviteur de Nicolas Perrenot de Granvelle<sup>82</sup>, garde des Sceaux et chancelier de l'empereur Charles Quint<sup>83</sup>, peut-être lui-même espion, ainsi que des Espagnols fraîchement arrivés de la cour madrilène<sup>84</sup>. Il parle également avec les serviteurs de l'ambassade du duc de Savoie<sup>85</sup>. On regrette que Pierre Barrelet, en possession d'une lettre l'introduisant auprès de Charles III afin de se disculper, n'y donne suite. Il ne dit rien non plus des mots échangés avec le puissant Jean de la Baume. On peut penser que des comptes-rendus oraux ont été faits au Conseil. Pierre Barrelet écoute, mais que dit-il de Neuchâtel, voire de Berne ? Il ne semble pas avoir colporter de rumeurs ou de fausses nouvelles ni avoir été un agitateur.

À aucun moment, Pierre Barrelet livre des informations fermées nécessitant une intrusion ou une effraction. Au mieux voit-il une lettre datée de Paris, du 21 février 1541, adressée aux chanoines d'Évian, dans laquelle l'évêque de Lausanne affirme aider secrètement le duc de Savoie<sup>86</sup>. Dans un second texte, il affirme avoir vu une lettre dans laquelle l'empereur ordonne au duc Charles III de Savoie de rester où il se trouve<sup>87</sup>. Lui l'a-t-on montrée ? La vue, rarement mentionnée, est encore engagée lorsqu'à l'écart de Trente il compte 50 chars chargés de matériel de guerre. L'œil n'est pas un organe mis en avant par le curé. Son ancien statut d'ecclésiastique a-t-il conditionné son regard à l'humilité, ses oreilles à l'écoute attentive des confessions et son esprit à la psychologie humaine ?

Le réseau et les compétences du curé du Vautravers permettent une moisson d'informations fructueuse et de qualité.

## La qualité de l'information recueillie par Pierre Barrelet

### *Rivalités franco-espagnoles sur fond de guerres d'Italie*

Dans l'épreuve de force qui oppose François I<sup>er</sup><sup>88</sup> à Charles Quint<sup>89</sup>, la France s'allie par réalisme politique avec les princes protestants allemands et conclue une alliance de

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, UP 13 n° 123.

<sup>81</sup> *Ibid.*, UP 67 n° 136.

<sup>82</sup> Nicolas Perrenot de Granvelle est originaire de la vallée de la Loue en Franche-Comté. En 1527, il acquiert la seigneurie de Grandvelle en Haute-Saône. Entre 1534 et 1547, il fait bâtir un palais à Besançon. Les rencontres avec le personnel au service de Granvelle, dans l'espace géographique proche du comté de Neuchâtel, peuvent ne pas être liées au hasard. Sur ce puissant conseiller voir : D. ANTONY, *Nicolas Perrenot de Granvelle*, Besançon, éd. du Sekoya, 2006 ; *Les Granvelle et l'Italie au XVI<sup>e</sup> siècle : le mécénat d'une famille*, Actes du colloque international de Besançon, 2-4 octobre 1992, J. BRUNET et G. TOSCANO (dir.), Besançon, Cêtre, 1996.

<sup>83</sup> StABe UP 13 n° 98.

<sup>84</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 32 ; StABe UP 13 n° 126.

<sup>85</sup> *Ibid.*, n° 97.

<sup>86</sup> *Ibid.*, n° 126.

<sup>87</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 33.

<sup>88</sup> *Les conseillers de François I<sup>er</sup>*, C. MICHON (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes (*Histoire. L'univers de la cour*), 2011 ; J.-M. LE GALL, « François I<sup>er</sup> et la guerre », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 2014, 79, p. 35-63 ; D. LE FUR, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Perrin, 2015 ; *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien :*

revers avec les Turcs par la Capitulation de 1536. L'activité d'information du curé débute entre la huitième et la neuvième guerre d'Italie (1542-1546)<sup>90</sup>. Présent à Nice, en mai 1539, il rapporte des différends qui sont le prélude à la reprise des hostilités. L'informateur mentionne au Piémont les troupes aux ordres de l'italien Baptista Lodrone<sup>91</sup>, environ 6 000 hommes, à Asti, Chieri, Fossano et Verceil<sup>92</sup>. La région reste occupée par les Français. Guiges Guiffrey, dit *le brave Boutières*<sup>93</sup>, gouverneur de Turin et lieutenant général du roi pour le Piémont fortifie Turin et tient Pignerol, Savigliano et Moncalieri. Ses garnisons occupent le marquisat de Saluces et le passage du Montdenis<sup>94</sup> (en Maurienne).

En 1540, le curé confirme que Charles Quint traverse la France avec la permission de François I<sup>er</sup> pour aller châtier ses sujets gantois. Deux rapports successifs mentionnent l'arrivée de l'empereur à Paris puis son départ du royaume<sup>95</sup>. Aux forces qui accompagnent l'empereur, l'informateur rapporte que d'autres se massent à la frontière, franchissent le Mont Cenis ou sont déjà dans la vallée de la Maurienne. Elles doivent se regrouper à Chambéry, ce que François I<sup>er</sup> ne peut tolérer sans mettre en danger ses territoires. Le curé relève les préparatifs de guerre du roi dans la région. Toutefois, on espère encore la paix. Des pourparlers doivent se tenir à Cambrai et à Bruxelles mais les désaccords sont si importants que la dernière rencontre est annulée. L'espion note que « la paix entre l'empereur et le roi est révoquée<sup>96</sup> ». Une aubaine pour les mercenaires suisses ; une inquiétude pour les villes toujours menacées par les armées en marche. Cette année, le curé indique également que « le Turc a commis de

---

*États, domaines et territoires*, J.-C. D'AMICO, J. L. FOURNEL (dir.) Rome, École française de Rome, 2019 ; P. BRIOIST, *François I<sup>er</sup>*, Paris, PUF (*Biographies*), 2020.

<sup>89</sup> K. BRANDI, *Charles Quint*, Paris, Payot, 1939 ; A. Pagden, *Spanish Imperialism and the Political Imagination*, New Haven, Yale University Press, 1990 ; A. Musi, *Nel sistema imperiale, l'Italia spagnola*, Naples, Edizioni scientifiche italiane, 1994 ; A. MOLINIE-BERTRAND et J.-P. DUVIOLS, *Charles Quint et la monarchie universelle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (*Iberica*, 13), 2001 ; H. Kamen, *Empire. How Spain became a World Power, 1492-1763*, Londres, Penguin Books, 2002 ; J.-C. D'AMICO, *Charles Quint maître du monde*, Caen, Publications de l'université de Caen, 2004 ; M. J. Levin, *Agents of Empire. Spanish Ambassadors in Sixteenth-Century Italy*, Ithaca, Cornell University Press, 2005 ; P. CHAUNU et M. ESCAMILLA, *Charles Quint*, Paris, Fayard, 2012 ; Q. JOUAVILLE, « L'empereur et son chancelier et la politique impériale en Italie. Lettres et mémoires de Mercurino Gattinara à Charles Quint en 1527 », *Atti dell Società Ligure di Storia Patria*, 2017, 131, p. 81-146.

<sup>90</sup> *Idées d'empire en Italie et en Espagne (XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles)*, F. CREMOUX et J.-L. FOURNEL, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 2010 ; M. MALLEY, C. SHAW, *The Italian Wars, 1494-1559. War, State and Society in Early Modern Europe*, Harlow, Pearson, 2012, p. 106-109 ; M. LE GALL, *Les guerres d'Italie (1494-1559). Une lecture religieuse*, Genève, Droz (*Cahiers d'Humanisme et Renaissance*), 2017.

<sup>91</sup> DU BELLAY, *Mémoires*, t. 2, Paris, éd. PETITOT (*Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*), 1827, p. 45 ; BRATOMES, *Œuvres complètes*, t. 1, L. LALANNE (éd.), Paris, 1864, p. 343-346 ; « Spain : July 1527, 16-25. » *Calendar of State Papers, Spain*, vol. 3-1 : 1525-1526 et vol. 3-2 : 1527-1529, P. de GAYANGOS (éd.), Londres, Public Record Office, 1877 ; *Commentaires de Blaise de Monluc : maréchal de France*, vol. 50, P. COURTEAULT (éd.), Paris : Picard et fils, 1925 ; L.-V. LA POPELINIERE (sieur de), *L'histoire de France*, vol. 1, Genève, Droz (*Travaux d'humanisme et Renaissance*), 2011, p. 382.

<sup>92</sup> StABe UP 44 n° 66.

<sup>93</sup> M. FAKHOURY, *Jacques de Mailles et le chevalier de Boutières, deux compagnons de Bayard*, Grenoble, Éditions de Belledonne, 2001.

<sup>94</sup> Le Montdenis est un passage peu éloigné du Mont Cenis (que Barrelet orthographie *Seniz*). Il n'y a pas de confusion possible.

<sup>95</sup> StABe UP 13 n° 98 ; BBB Mss h. h. III 258 n° 33.

<sup>96</sup> *Ibid.*, n° 32.



grandes cruautés en Hongrie<sup>97</sup> ». Hongrois et Habsbourg s'apprêtent à assiéger Buda aux mains des Turcs (1541). Ce sera un échec.

Un rapport de 1541 fait mention des préparatifs de guerre engagés par Charles Quint et de l'établissement des garnisons espagnoles en Italie<sup>98</sup>.

En 1542, les armes tonnent dans le Milanais. Au mois d'août, Pierre Barrelet est à Marseille pour s'informer de la présence turque. « Il n'y a rien, excepté au port de Marseille, il y a un grand navire du Turc, qui amena les chevaux dont le Turc a fait présent au roi et à ses enfants. Il y a aussi deux galères du Turc, qui attendent son ambassadeur, qui est à la cour.<sup>99</sup> » L'inquiétude que suscite cette présence est à replacer dans la nouvelle vague de l'expansion ottomane en Méditerranée orientale qui débute en 1537<sup>100</sup>. La rencontre en France permet de préparer la suite des opérations. François I<sup>er</sup> songe à utiliser la flotte du corsaire Khizir Khayr ad-Dîn dit *Barberousse* en vue d'une nouvelle attaque de l'Italie dont l'enjeu reste la prise du Milanais. Mais l'affaire ne peut se régler sans Venise<sup>101</sup>.

Le rapport d'août 1543 ne fait pas faute de mentionner l'union entre Paul III et Charles Quint. Celui-ci reçoit le gouvernement de Milan et l'autorisation de lever un impôt sur l'Église pour faire la guerre à Süleyman I<sup>er</sup> dit *le Magnifique*. Florentins et Génois participent également à l'effort de guerre. L'empereur stimule les défenseurs italiens et organise la défense des ports et forteresses maritimes. C'est une escadre franco-turque qui assiège Nice au mois d'août. Le curé estime qu'« il mène plus de deux cents voiles<sup>102</sup> ». La ville est rattachée au duché de Savoie, allié de Charles Quint. Le roi permet à la flotte d'hiverner à Toulon alors que les combats entre Français et Espagnols se poursuivent dans le Piémont. Charles Quint répond par une invasion en Allemagne et Henry VIII attaque Boulogne. Une nouvelle paix est signée sans modifications majeures dans l'équilibre entre les maisons de France et d'Autriche. De retour à Milan en 1546, le curé note encore des concentrations de troupes, de cavalerie et de charriots italiens, espagnols ou allemands que l'on envoie vers l'Allemagne.

Les renseignements recueillis par le curé du Vautravers ne sont pas seulement guerriers, diplomatiques et politiques, ils sont aussi religieux.

### ***L'offensive de François I<sup>er</sup> contre les réformés (1540) et le concile de Trente (1546)***

---

<sup>97</sup> StABe UP 13 n° 97.

<sup>98</sup> *Ibid.*, n° 126.

<sup>99</sup> *Ibid.*, n° 123.

<sup>100</sup> J. HEERS, *Les Barbaresques*, Paris, Perrin, 2001 ; L. LAGARTEMPE, *Histoire des Barbaresques*, Paris, éditions de Paris, 2005 ; *La frontière méditerranéenne, xv<sup>e</sup> - xvii<sup>e</sup> siècles : circulations, échanges, affrontements. Actes du colloque international, Tours, 17-20 juin 2009*, B. HEYBERGER, A. FUESS et P. VENDRIX (dir.), Turhout, Brepols, 2014, p. 181-195 ; *Les Musulmans dans l'histoire de l'Europe*, tome 2 : *Passages et contacts en Méditerranée*, J. DAKHLIA, W. KAISER (dir.), Paris, Albin Michel, 2013 ; L. SICKING, « Islands, Pirates, Privateers and the Ottoman Empire in the Early Modern Mediterranean », Dejanirah COUTO, Feza GUNERGUN, Maria Pia PEDANI (dir.), *Seapower, Technology and Trade. Studies in Turkish Maritime History*, Istanbul, Piri Reis University Publications, 2012, p. 239-252.

<sup>101</sup> R. FINLAY, *Venice Besieged. Politics and Diplomacy in the Italian Wars, 1494-1534*, Aldershot, Ashgate, 2008 ; A. FONTANA, 1992, « L'échange diplomatique. Les relations des ambassadeurs vénitiens en France pendant la Renaissance », *La circulation des hommes et des œuvres entre la France et l'Italie pendant la Renaissance*, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, 1992, p. 19-37.

<sup>102</sup> StABe UP 67 n° 136.

À partir de 1520, les doctrines se répandent en France. Si François I<sup>er</sup> se montre enclin à leur égard, sous l'influence de sa sœur Marguerite de Navarre portée à l'évangélisme, la dénonciation de la transsubstantiation lors de l'Affaire des placards du 18 octobre 1534, est une provocation qui incite le roi, *Rex christianissimus* (« Roi Très Chrétien »), à faire publiquement profession de foi catholique. L'auteur de cette attaque contre l'Eucharistie Antoine Marcourt, pasteur de Neuchâtel, n'est pas arrêté, mais l'imprimeur Antoine Augereau est exécuté. L'édit de Fontainebleau, du 1<sup>er</sup> juin 1540, frappe les hérétiques. Beaucoup choisissent l'exil. De Genève, où la République est proclamée, Jean Calvin diffuse les idées protestantes en France à partir de 1541. Les Bernois, inquiets de l'offensive du roi de France contre les protestants, envoient Pierre Barrelet. Il se rend en France en février, mars et mai 1540. On le trouve d'abord à Paris et Saint-Quentin, puis à Cambrai et à Troyes, enfin à Reims.

L'espion rapporte que François I<sup>er</sup>, préparant l'édit de Fontainebleau, a expulsé du royaume six docteurs de la Sorbonne auxquels il avait demandé leur avis sur les Évangiles<sup>103</sup>. La Sorbonne est appelée à formuler vingt-cinq articles de foi (1543), auxquels François I<sup>er</sup> donne force de loi, reconnaissant ainsi l'autorité des théologiens dont les rangs viennent d'être purgés : ils affirment notamment la doctrine de la transsubstantiation, l'unité de l'Église et la nécessité du culte des saints et de la Vierge Marie. Il ajoute que le roi, toujours en préparation de l'édit, a enlevé les droits de juridiction aux ecclésiastiques de son royaume et ce les ait attribués<sup>104</sup>. Il dessaisit en matière de crimes religieux les tribunaux ecclésiastiques, trop lents, au profit des tribunaux royaux. Il s'agit essentiellement du pouvoir de juger ou de rédiger des documents qui feront foi en justice. Ces droits appartiennent à la juridicité de l'Église. L'édit de Fontainebleau enjoint les officiers royaux – sous peine de suspension de leurs offices – de rechercher et poursuivre les luthériens, de les livrer au jugement des Cours souveraines. Car François I<sup>er</sup> ne peut se satisfaire de l'indulgence bienveillante entretenue dans certaines juridictions à l'égard des réformés. Il évite ainsi tout compromis ; le zèle des parlements conduit au massacre des Vaudois de Provence (1545) et aux supplices d'Étienne Dolet ou des réformés de Meaux (1546). Le roi est pressé par le cardinal de Tournon puisque le risque est sérieux d'un schisme en France. Il est également encouragé par l'empereur. Le curé du Vautravers souligne à plusieurs reprises l'appel de l'empereur fait au roi pour rompre l'alliance avec les Suisses de foi réformée<sup>105</sup>. Il écrit d'ailleurs que Charles Quint envisage de faire la guerre aux protestants des Pays-Bas.

Les derniers mémoires conservés de Pierre Barrelet nous situent dans la seconde moitié de l'année 1546. Le concile<sup>106</sup> convoqué le 22 mai 1542 en réponses aux propositions formulées par Martin Luther et Jean Calvin s'est ouvert dans la cathédrale

---

<sup>103</sup> *Ibid.*, UP 13 n° 98.

<sup>104</sup> *Ibid.*, n° 97.

<sup>105</sup> *Ibid.*, n° 98.

<sup>106</sup> P. RICHARD, *Concile de Trente* (Continuation de l'*Histoire des Conciles*, par HEFELE-HERGENROETHER), t. 9 (2 vol.), Paris, Letouzey et Ané, 1930-1931 ; L. CRISTIANI, *Le Concile de Trente* (t. 17 de l'*Histoire de l'Église* de FLICHE-MARTIN-AMANN), Paris, Bloud & Gay, 1947 ; G. SCHREIBER, *Das Weltkonzil von Trient. Sein Werden und Wirken*, 2 Bände, Freiburg, 1951 ; A. TALLON, *La France et le Concile de Trente (1518-1563)*, Rome, École Française de Rome, 1997 ; -, *Le Concile de Trente*, Paris, Éditions du Cerf, 2000 ; *Das Konzil von Trient und die katholische Konfessionskultur (1563-2013)*, P. WALTER, G. WASSILOWSKY (Hrsg.), *Wissenschaftliches Symposium aus Anlass des 450. Jahrestages des Abschlusses des Konzils von Trient*, Freiburg, 18. – 21. September 2013, Münster (*Reformationsgeschichtliche Studien und Texte*, 163), 2016.

de Trente le 13 décembre 1545. Le concile, appelé par Martin Luther dès 1518 et convoqué par Paul III à Mantoue en 1536, a été prorogé à plusieurs reprises<sup>107</sup>. Le curé y observe la première séance (1545-1549), indique les noms des principaux participants<sup>108</sup> – ils sont peu nombreux car le concile passe pour être dominé par l'empereur – et obtient même une copie des cinq premiers décrets du concile. C'est l'unique mention d'un soudolement par le curé, la copie en italien est signée *Presbyter Jacobus Veronensus scriba*<sup>109</sup>. Les pères conciliaires condamnent les doctrines protestantes : le 8 avril 1546 ils définissent la Tradition comme un élément de la Révélation et le 17 juin ils réitèrent la conception catholique du péché originel mais Paul III s'inquiète des relations qui se tendent avec l'empereur.

Militaires, diplomatiques ou religieuses, les informations fournies par l'espion à la solde de Berne sont précises et confirment une chronologie des événements aujourd'hui bien connue.

\*

Les magistrats fribourgeois, recommandent aux baillis de choisir pour espionner des « personnes de confiance, des gens capables, raisonnables, discrets et surtout modestes et prudents<sup>110</sup> ». Il en est de même à Berne. Ancien curé du Vautravers, Pierre Barrelet possède à fond les vertus cardinales que sont la *prudentia* (« prudence »), la *temperantia* (« tempérance ») et la *fortitudo* (« force »). Ces perfections sont à l'œuvre dans la pratique du curé. On reconnaît distinctement la force qui lui permet de rester ferme dans les difficultés. Il écrit à l'avoyer « je ne partirai pas d'ici jusqu'à ce que je puisse apprendre d'autres nouvelles<sup>111</sup> ». Cette vertu est au cœur de sa démarche. Elle lui commande de s'attabler à Nice avec huit hommes arrivés sur des galères, puis rejoints par des bourgeois venus banqueter avec eux, pour s'informer sur la présence turque. De la seconde vertu exercée par l'espion, la prudence, saint Ambroise affirme qu'elle « s'applique à la découverte du vrai et inspire le désir d'une science plus complète<sup>112</sup> ». Par son expérience sensorielle, il peut sans crainte avertir ou assurer le Conseil de la vérité d'une information. Son regard est un collyre posé sur l'œil du Conseil afin qu'il ait connaissance de toute chose. L'audition, jointe à la vue, prolonge les organes sensoriels des dirigeants qui protègent Berne. Il participe enfin à la préservation du pouvoir par la qualité de tempérance. Elle se distingue nettement lorsque, les enquêtes ne pouvant plus être menées sans risque, il renonce à les poursuivre. Une capture divulguerait les menées bernoises. La survie et la longévité du curé sont attachées à l'exercice des vertus cardinales. Cette longévité doit aussi beaucoup à l'acceptation de la double vie vécue par l'espion. L'existence prolongée de Pierre Barrelet dans le monde du renseignement est aussi liée à la discrétion des autorités bernoises. Loin de l'enrichir ostensiblement, elles ne lui donnent même pas toujours gain de cause dans ses affaires personnelles : maison, prébendes et bénéfices ecclésiastiques lui glissent des mains.

---

<sup>107</sup> StABe UP 44 n° 66.

<sup>108</sup> *Ibid.*, UP 67 n° 218.

<sup>109</sup> H. MEYLAN, « Un rapport d'espion sur le concile de Trente (1546) », *art. cit.*, p. 325.

<sup>110</sup> J. NIQUILLE, *art. cit.*, p. 505.

<sup>111</sup> BBB Mss h. h. III 258 n° 32.

<sup>112</sup> Saint Ambroise, *Les devoirs*, tome 1, M. TESTARD (trad.), Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Toutefois l'aisance du curé l'autorise à prêter un peu d'argent à qui lui demande<sup>113</sup>. À dessein il passe au Vautravers une existence banale avec ses difficultés. Elles justifient à l'occasion ses déplacements.

Cependant, la place occupée par le curé dans les volumes des *Unnütze Papiere* doit être nuancée. En explorant ces registres pour les seules années 1536-1559, Céline Favre-Bulle Chasles a examiné plus de 330 rapports d'espions – ce seul chiffre plaide en faveur d'un service permanent d'espionnage. En élargissant la chronologie, on rencontre même une descendante de Hans Jakob von Wattenwyl, l'espionne bernoise Katharina Franziska von Wattenwyl accusée d'espionnage en 1690 au profit de Louis XIV.

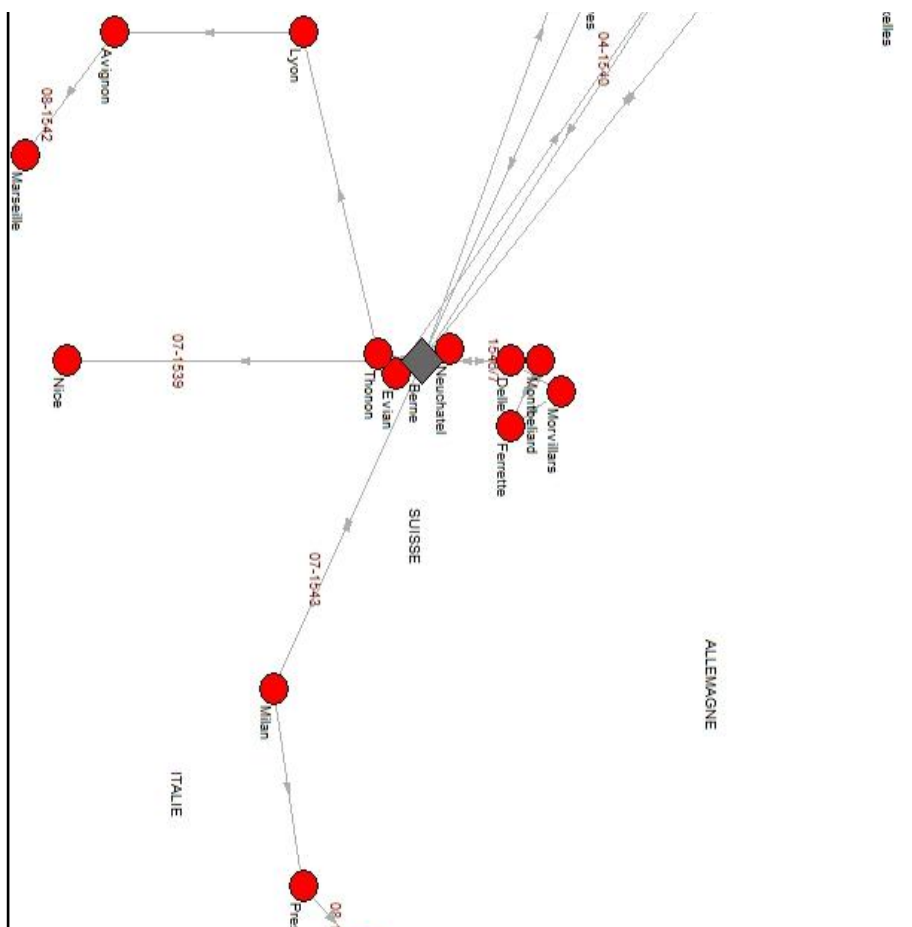
**Benoît Léthenet**

---

<sup>113</sup> H. MEYLAN, *art. cit.*, p. 175.



### Annexe 2 – Les voyages connus de Pierre Barrelet



Réalisation : B. Léthenet (2020)